



FICHE DE DONNÉES DE SÉCURITÉ

1. Identification

Name of the substance or mixture (nom commercial)	Timken GR231
Principales utilisations recommandées pour la substance ou le mélange	La graisse de lubrification.
Restrictions spécifiques à l'utilisation de la substance ou du mélange	Utilisation industrielle uniquement.

Informations sur le fabricant/importateur/distributeur

Fabricant

Nom de la société	The Timken Company
Adresse	4500 Mount Pleasant Street NW North Canton, OH 44720 États-Unis
Téléphone	(234) 262-3000
Site web	
Personne à contacter	INFOTRAC
Numéro d'appel d'urgence	1-800-535-5053

2. Identification des dangers

Classification de la substance ou du mélange

Dangers physiques	Non classé.
Dangers pour la santé	Non classé.
Dangers pour l'environnement	Non classé.

Éléments d'étiquetage SGH, y compris les conseils de prudence

Symbole de danger(s)	Aucun(e)(s).
Mention d'avertissement	Aucun(e)(s).
Déclaration(s) de risque	Le mélange ne répond pas aux critères de classification.
Conseil(s) de prudence	
Prévention	Non affecté.
Intervention	Non affecté.
Stockage	Non affecté.
Élimination	Non affecté.

Autres dangers qui ne nécessitent pas une classification Aucun connu.

Informations supplémentaires Aucun(e)(s).

3. Composition/Renseignements sur les ingrédients

Mélange

Nom chimique commun ou nom technique	Numéro CAS	Concentration ou plage de concentrations
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm ² /s)	8042-47-5	77.24
Sulfure de zinc	1314-98-3	3.3
Phosphorothioate alkylé	192268-65-8	0.5
Phosphorothionate de triphényle	597-82-0	0.5

Remarques sur la composition Toutes les concentrations sont exprimées en pourcentage massique. Les composants non énumérés sont non-hazardous ou sont au-dessous des limites reoprtable.

4. Premiers secours

Premiers secours

Inhalation	Sortir au grand air. Contacter un médecin si les symptômes se développent ou persistent.
Contact avec la peau	Laver avec de l'eau et du savon. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Contact avec les yeux	Rincer avec de l'eau. Consulter un médecin si une irritation se développe et persiste.
Ingestion	Rincer la bouche. Ne pas faire vomir sans l'avis préalable d'un centre antipoison. En cas de vomissement, garder la tête basse pour éviter une pénétration du contenu de l'estomac dans les poumons.

Principaux symptômes/effets, aigus et différés Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.

Protection personnelle pour les secouristes Vérifier que le personnel médical est conscient des substances impliquées et prend les mesures de protection individuelles appropriées.

Avis aux médecins Appliquer un traitement symptomatique.

5. Mesures de lutte contre l'incendie

Moyens d'extinction d'incendie

Moyens d'extinction appropriés	Mousse. Agents chimiques secs. Dioxyde de carbone (CO2).
Moyens d'extinction inappropriés	En cas d'incendie ne pas utiliser de jet d'eau car cela dispersera le feu.

Dangers spécifiques dus au produit chimique En cas d'incendie, des gaz dangereux pour la santé peuvent être produits.

Procédures spéciales de lutte contre l'incendie Refroidir les emballages exposés à la chaleur avec de l'eau et les retirer du lieu d'incendie si ceci ne fait courir aucun risque.

Mesures de protection à prendre par les pompiers Porter un appareil respiratoire autonome et un vêtement de protection complet en cas d'incendie.

Méthodes particulières d'intervention Employer des méthodes normales de lutte contre l'incendie et tenir compte des dangers associés aux autres substances présentes.

Risques généraux d'incendie Brûle dans un incendie. Aucun risque exceptionnel d'incendie et d'explosion.

6. Mesures de contrôle contre les déversements et les fuites

Précautions individuelles, équipement de protection et procédures d'urgence

Mesures à prendre par le personnel qui n'assure pas les services d'urgence	Porter un équipement de protection approprié.
Mesures à prendre par le personnel assurant les services d'urgence	Tenir à l'écart le personnel superflu. Pour plus de détails sur la protection individuelle, voir la section 8 de la FDS.

Précautions pour la protection de l'environnement Éviter le rejet à l'égout et dans les environnements terrestres et les cours d'eau.

Méthodes et matériel de confinement et de nettoyage Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Arrêter le débit de matière, si ceci est sans risque. Après avoir récupéré le produit, rincer la zone à l'eau. Pour plus de détails sur l'élimination des déchets, voir la secti

7. Manipulation et stockage

Précautions à prendre pour une manipulation sans danger Éviter tout contact prolongé ou répété avec la peau. Éviter toute exposition prolongée. Utiliser seulement dans des zones bien ventilées.

Conditions d'un stockage sûr, y compris d'éventuelles incompatibilités Tenir à l'écart de la chaleur et des sources d'ignition. Stocker dans un récipient fermé de manière étanche. Conserver à l'écart des matières incompatibles (voir la Section 10 de la FDS).

8. Contrôle de l'exposition/Protection individuelle

Paramètres de contrôle Suivre les procédures standard de surveillance.

Limites d'exposition professionnelle**États-Unis. ACGIH, TLV (Valeurs de seuil d'exposition)**

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Colombie. OEL. Resolution No. 02400: Norms Concerning Working Conditions, Health and Safety in the Workplace, as updated through ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Ecuador. OEL (INEN 2266:2013, 2013-01 2nd rev.: Transport, storage and handling of hazardous materials. Requirements. 1st ed., 1/29, 2013), as updated through ACGIH

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Paraguay. Decree No. 14.390/92 that approves the General Technical Regulation of Safety, Hygiene and Medicine in the Workplace

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	VME	5 mg/m3	Fraction inhalable.

Peru. OEL. Decreto Supremo 015-2005-SA (Reglamento sobre Valores Límites Permisibles para Agentes Químicos en el Ambiente de Trabajo)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	VLCT	10 mg/m3	Brouillard.
	VME	5 mg/m3	Brouillard.

Venezuela. VTRE (valeurs techniques de référence pour l'exposition, tableau 1, FONDONORMA 2253)

Composants	Type	Valeur	Forme
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	VLCT	10 mg/m3	Brouillard.

Valeurs limites biologiques

Il n'y a pas de limites d'exposition biologique pour ce ou ces ingrédients.

Contrôles techniques appropriés

Assurer une bonne ventilation générale. Le taux de renouvellement d'air devrait être adapté aux conditions. Si c'est approprié, clôtures de processus d'utilisation, ventilation d'échappement locale, ou d'autres commandes de technologie pour maintenir les nive

Mesures personnelles de protection**Protection des yeux et du visage**

Porter des lunettes de sécurité à écrans latéraux.

Protection de la peau**Protection des mains**

Porter des gants appropriés et résistant aux produits chimiques.

Autre

Porter un vêtement de protection approprié.

Protection respiratoire

En cas de ventilation insuffisante, porter un appareil respiratoire approprié.

Risques thermiques

Porter des équipements de protection contre la chaleur, si nécessaire.

Mesures d'hygiène

Toujours adopter de bonnes pratiques d'hygiène personnelle, telles que se laver après avoir manipulé la substance et avant de manger, de boire ou de fumer. Nettoyer régulièrement la tenue de travail et l'équipement de protection pour éliminer les contaminants

9. Propriétés physiques et chimiques**Aspect**

État physique Solide.

Forme	Graisse.
Couleur	Incolore.
Odeur	Faible. Solvant de pétrole.
Seuil olfactif	Non disponible.
pH	Non disponible.
Point de fusion/point de congélation	Non disponible.
Point d'ébullition initial et plage d'ébullition	Non disponible.
Point d'éclair	Sans objet.
Taux d'évaporation	Non disponible.
Inflammabilité (solide, gaz)	Non disponible.
Limites supérieures/inférieures d'inflammabilité ou limites d'explosivité	
Limite d'explosivité inférieure (%)	Non disponible.
Limite d'explosivité – supérieure (%)	Non disponible.
Pression de vapeur	Non disponible.
Densité de vapeur	Non disponible.
Densité relative	Non disponible.
Solubilité(s)	
Solubilité (dans l'eau)	Insoluble dans l'eau.
Coefficient de partage: n-octanol/eau	Non disponible.
Température d'auto-inflammabilité	Non disponible.
Température de décomposition	Non disponible.
Viscosité	180 cSt
Autres paramètres physiques et chimiques	
Propriétés explosives	Non explosif.
Propriétés comburantes	Non comburant.

10. Stabilité et réactivité

Réactivité	Le produit est stable et non réactif dans des conditions normales d'utilisation, de stockage et de transport.
Stabilité chimique	Ce produit est stable dans des conditions normales.
Possibilité de réactions dangereuses	Pas de réactions dangereuses connues dans les conditions normales d'utilisation.
Conditions à éviter	Contact avec des substances incompatibles.
Matières incompatibles	Agents oxydants forts.
Produits de décomposition dangereux	On ne connaît pas de produits de décomposition dangereux.

11. Propriétés toxicologiques

Informations sur les voies d'exposition probables

Inhalation	L'inhalation prolongée peut être nocive.
Contact avec la peau	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.
Contact avec les yeux	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Ingestion	Faible danger présumé en cas d'ingestion.
Symptômes	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.
Toxicité aiguë	On ne s'attend pas à ce que ce produit présente une toxicité aiguë.

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)		
Aiguë		
Cutané		
DL50	Lapin	> 2000 mg/kg
Inhalation		
CL50	Rat	> 5 mg/l
Orale		
DL50	Rat	> 5000 mg/kg
Irritation cutanée et corrosion	Un contact prolongé avec la peau peut entraîner une irritation temporaire.	
Lésions oculaires graves/irritation oculaire	Le contact direct avec les yeux peut causer une irritation temporaire.	
Sensibilisation respiratoire ou cutanée		
Sensibilisation respiratoire	N'est pas un sensibilisant respiratoire.	
Sensibilisation cutanée	Aucune sensibilisation cutanée n'est attendue pour ce produit.	
Mutagenicité sur les cellules germinales	Il n'existe aucune données indiquant que ce produit, ou tout composant présent à des taux supérieurs à 0,1%, soit mutagène ou génotoxique.	
Cancérogénicité	Non classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.	
Cancérogènes selon l'ACGIH, États-Unis		
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Colombie. OEL. Resolution No. 02400: Norms Concerning Working Conditions, Health and Safety in the Workplace		
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Ecuador. OEL (INEN 2266:2013, 2013-01 2nd rev.: Transport, storage and handling of hazardous materials. Requirements. 1st ed., 1/29, 2013)		
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	Groupe A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Monographies du CIRC. Évaluation globale de la cancérogénicité		
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	3 Ne peut pas être classé quant à la cancérogénicité pour l'homme.	
Paraguay. Decree No. 14.390/92 that approves the General Technical Regulation of Safety, Hygiene and Medicine in the Workplace		
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)	A4 Ne peut pas être classé quant à sa cancérogénicité pour l'homme.	
Toxique pour la reproduction	Compte tenu des données disponibles, les critères de classification ne sont pas remplis. Le produit contient une petite quantité de substance présumée avoir un effet néfaste sur la fertilité ou le fœtus.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition unique	Non classé.	
Toxicité spécifique pour certains organes cibles – exposition répétée	Non classé.	
Danger par aspiration	Ne constitue pas un danger par aspiration.	
Effets chroniques	L'inhalation prolongée peut être nocive.	
Autres informations	Aucun(s) connu(s).	

12. Informations écologiques

Écotoxicité	Le produit n'est pas classé comme dangereux pour l'environnement. Cependant, la possibilité que des déversements majeurs ou fréquents aient des effets nocifs ou dangereux pour l'environnement n'est pas exclue.
--------------------	---

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Huile de vaseline (Viscosité >7 =<20.5 mm2/s) (CAS 8042-47-5)		
Aquatique		
<i>Aiguë</i>		
Crustacé	LL50	Invertébrés (Invertébrés)
		100 mg/l

Composants	Espèce	Résultats d'essais
Poisson	LL50	Poisson 10 mg/l
Persistance et dégradabilité	Aucune donnée n'est disponible sur la dégradabilité des composants du mélange.	
Potentiel de bioaccumulation	Aucune information disponible.	
Coefficient de partage octanol-eau (log Kow)	Non disponible.	
Facteur de bioconcentration (FBC)	Non disponible.	
Mobilité dans le sol	Le produit n'est pas miscible avec l'eau et se dispersera sur la surface de l'eau. Non supposé mobile dans les sols.	
Autres effets néfastes	Aucun autre effet indésirable sur l'environnement (par exemple appauvrissement de la couche d'ozone, potentiel de formation photochimique d'ozone, perturbation endocrinienne, potentiel de réchauffement climatique) n'est attendu pour ce composant.	

13. Considérations relatives à l'élimination

Méthodes de suppression recommandées

Déchets résiduels	Éliminer le produit conformément à la réglementation locale en vigueur. Les doublures intérieures ou récipients vides peuvent conserver des résidus de produit. N'éliminer cette matière et son récipient qu'en prenant toutes les précautions nécessaires (voir :
Emballage contaminé	Les récipients vides peuvent contenir des résidus de produit. Respecter les avertissements de l'étiquette même quand le récipient est vide. Les conteneurs vides doivent être acheminés vers un site agréé pour le traitement des déchets à des fins de recyclage o
Réglementations locales relatives à l'élimination	Recueillir et réutiliser ou éliminer dans des récipients scellés en décharge agréée.

14. Informations relatives au transport

Réglementations nationales

ANTT

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

Réglementations internationales

IATA

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

IMDG

Non réglementé comme une marchandise dangereuse.

Transport en vrac Non applicable.

conformément à l'annexe II de la convention Marpol 73/78 et au recueil IBC

15. Informations réglementaires

reglementation federale

Colombie. Substances réglementées (Resolution No. 009 sur 1987 nationally regulating the transport & use of substances in subparag. F) of article 20 of Law 30 sur 1986, modifié par)

N'est pas listé.

Réglementations internationales

Protocole de Montréal

Sans objet.

Convention de Stockholm

Sans objet.

Convention de Rotterdam

Sans objet.

Protocole de Kyoto

Sans objet.

Convention de Bâle

Sans objet.

16. Autres informations

Informations importantes, yet not specifically related to the previous sections

Non disponible.

Légendes et abréviations

ACGIH : American Conference of Governmental Industrial Hygienists (Conférence américaine des hygiénistes industriels gouvernementaux).

ANTT : Agência Nacional de Transportes Terrestres (Agence brésilienne du transport terrestre).

CAS : Chemical Abstracts Se

Clause de non-responsabilité

The Timken Company ne peut en aucun cas prévoir toutes les conditions d'utilisation des présentes informations ou des produits d'autres fabricants associés à ses produits. Il relève de la responsabilité de l'utilisateur de veiller à assurer une manipulation,